Commune de Marines
www.marines.fr
Place du Maréchal Leclerc
95640 Marines
Tel. 01 30 39 70 21 - Fax. 01 30 39 96 60
Courriel : contact@mairie-marines.org

PRÉFECTURE DU VAL D'OISE
ARRIVÉE LE
24 AVR. 2025
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

N° : 2025DM17

SERVICE : Finances
REF. : IM

DECISION DU MAIRE 2025

Objet

Sollicitation d'une subvention 2025 auprès de la Préfecture d'Ile de France dans le cadre de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD) en faveur des bibliothèques pour la participation au financement de l'extension des horaires d'ouverture sur la période 2022-2026.

Le maire de Marines,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal n°2023-CMa-06-03 du 9 juin 2023 « Modification de la délégation de pouvoirs du conseil municipal au maire » autorisant le maire à demander à tout organisme financeur, quels que soient le montant et la nature de l'opération, l'attribution de subventions nécessaires au financement des investissements communaux ou de la section de fonctionnement, d'approuver les plans de financement correspondants et de signer, le cas échéant, les conventions afférentes,

Vu l'appel à projets pour l'attribution de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD) en faveur des bibliothèques de lecture publique,

Considérant la nécessité pour la commune d'en solliciter l'octroi pour aider au financement et au maintien de l'extension de ses horaires d'ouverture depuis le 1er septembre 2022 jusqu'au 1er septembre 2026,

Considérant que ce projet s'inscrit dans la nécessité d'adapter les horaires d'ouverture des bibliothèques aux pratiques culturelles et aux rythmes de vie en pleine transformation des habitants du territoire,

Considérant que ce projet contribue à la démocratisation de la culture, à l'insertion éducative et sociale ainsi qu'à l'éducation artistique et culturelle du plus grand nombre,

DECIDE

Article 1 : De solliciter pour l'exercice 2025 une subvention de 95 036 € auprès la Préfecture d'Ile de France dans le cadre de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD) en faveur des bibliothèques pour la participation au financement de l'extension des horaires d'ouverture pour la saison 2025/2026.

Article 2 : De présenter le plan de financement suivant pour l'extension des horaires d'ouverture de la bibliothèque pour l'exercice budgétaire 2025 :

www.marines.fr Commune de Marines
Place du Maréchal Leclerc
95640 Marines
Tel. 01 30 39 70 21 - Fax. 01 30 39 96 60
Courriel : contact@mairie-marines.org

Libellé	DEPENSES (HT €)	DEPENSES (TTC)
	Frais de fonctionnement annuels 2025/2026 liés à l'extension horaire	
Eau	521 €	625 €
Electricité	2 865 €	3 438 €
Chauffage	660 €	792 €
Sous-total fluides	*4 046 €*	*4 855 €*
Frais ménage de la structure	21 690 €	26 028 €
Sous-total ménage	*21 690 €*	*26 028 €*
Rémunération agent bibliothèque		
Rémunération vacataire		
Rémunération responsable bibliothèque	12 836 €	12 836 €
Rémunération 2 agents bibliothèque	73 658 €	73 658 €
Rémunération agent à tps partiel		
Sous-total rémunérations	*86 494 €*	*86 494 €*
Acquisition ouvrages	6 635 €	7 000 €
Fournitures administratives et petits équipements	2 050 €	2 460 €
Animations et prestations extérieures en bibliothèque	5 800 €	5 800 €
Sous-total activité et fournitures diverses	*14 485 €*	*15 260 €*
Coût annuel de fonctionnement	**126 715 €**	**132 637 €**

Libellé	Montant HT	%
D.R.A.C	95 036 €	75,0%
Commune (auto-financement)	23 779 €	18,8%
Recettes inscriptions annuelles des usagers	3 400 €	2,7%
Autres subventions publiques	4 500 €	4%
Recettes annuelles de	**126 715 €**	**100,0%**

Article 3 : De présenter le plan prévisionnel de financement suivant pour la période 2022-2026 :

EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT LIEES A L'EXTENSION HORAIRE en €					
Temps d'ouverture de la bibliothèque par an	980h /an	1347,50h/an	1347,50h/an	1347,5	1500h/an
Libellé	Frais de fonctionnement annuels 2022 Hors Taxes	Frais de fonctionnement annuels 2023/2024 T.T.C	Frais de fonctionnement annuels 2024/2025 Hors Taxes	Frais de fonctionnement annuels 2025/2026 Hors Taxes	Frais de fonctionnement annuels 2026/2027* Hors Taxes
Eau	110 €	520 €	500 €	521 €	780 €
Electricité	1 200 €	3 000 €	2 750 €	2 865 €	6 340 €
Chauffage	110 €	700 €	630 €	660 €	1 220 €
Sous-total fluides	*1 420 €*	*4 220 €*	*3 880 €*	*4 046 €*	*8 340 €*
Frais ménage de la structure	4 372 €	23 682 €	20 815 €	21 690 €	33 650 €
Sous-total ménage	*4 372 €*	*23 682 €*	*20 815 €*	*21 690 €*	*33 650 €*
Rémunération agent bibliothèque					33 500 €
Rémunération vacataire					
Rémunération responsable bibliothèque	23 564 €	46 992 €	12 225 €	12 836 €	46 592 €
Rémunération agent bibliothèque et microfolie	19 709 €	35 578 €	70 150 €	73 658 €	74 058 €
Rémunération agent à tps partiel	16 322 €				
Sous-total rémunérations	*59 594 €*	*82 570 €*	*82 375 €*	*86 494 €*	*154 150 €*
Acquisition ouvrages		9 000 €	6 445 €	6 635 €	*13 000 €*
Fournitures administratives et petits équipements		2 300 €	1 950 €	2 050 €	*5 000 €*
Animations et prestations extérieures en bibliothèque	1 500,00 €	3 800 €	15 800,00 €	5 800,00 €	6 000,00 €
Sous-total activité et fournitures diverses	*1 500,00 €*	*15 100,00 €*	*24 195,00 €*	*14 485,00 €*	*24 000,00 €*
Coût annuel de fonctionnement	**66 886 €**	**125 572 €**	**131 265 €**	**126 715 €**	**202 140 €**

EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT en €										
Temps d'ouverture de la bibliothèque par an	980h /an		1347,50h/an		1347,50h/an		1372h/an		1500h/an	
Libellé	Recettes annuelles 2022		recettes annuelles 2023/2024		recettes annuelles 2024/2025		recettes annuelles 2025/2026		recettes annuelles 2026/2027	
DGD bibliothèque extension DRAC 2022-2026	80%	53 509 €	80%	87 057 €	80%	49 015 €	75%	95 036 €	70%	141 498 €
subvention Conseil départemental Val d'Oise - appel à projet lecture publique		0 €		7 995 €		6 100 €		4 500 €		3 000 €
subvention du PNR pour évènement bibliothèque		0 €		200 €		0 €		0 €		300 €
subvention CAF pour les temps ludiques		0 €		460 €		0 €		0 €		540 €
Sous-total financements partenaires publics		*53 509 €*		*95 712 €*		*55 115 €*		*99 536 €*		*145 338 €*
Autofinancement ville		10 577 €		26 915 €		16 253 €		23 779 €		41 197 €
sous total auto financement de la commune		*10 577 €*		*26 915 €*		*16 253 €*		*23 779 €*		*41 197 €*
Inscriptions annuelles des usagers bibliothèque		2 800 €		2 945 €		3 255 €		3 400 €		4 200 €
Sous total des cotisations usagers		*2 800 €*		*2 945 €*		*3 255 €*		*3 400 €*		*4 200 €*
Recettes annuelles de fonctionnement		**66 886 €**		**125 572 €**		**74 623 €**		**126 715 €**		**190 735 €**

Article 4 : De solliciter, pour chaque année suivante jusqu'en 2026, la DRAC Ile de France sur la base du pourcentage de prise en charge des coûts générés par l'extension des horaires.

Article 5 : De signer tous les documents utiles à la demande de subvention ainsi qu'au versement de la subvention au cas où celle-ci serait accordée.

Article 6 : De transmettre la présente décision au contrôle de légalité et d'en rendre compte au prochain conseil municipal.

Fait à Marines, le 14 avril 2025

Le Maire,

MAIRIE DE MARINES (Val d'Oise)

Nadine NINOT